

SÉCURITÉ ROUTIÈRE. « La limitation à 80 km/h est primordiale »

Début janvier 2018, un comité interministériel de sécurité routière devrait acter la limitation à 80 km/h sur les routes nationales et départementales. Pour Pierre Lagache, président de la Ligue contre la violence routière du Lot, c'est une excellente nouvelle. « La Ligue soutient le gouvernement dans ce courage politique qui semble se dessiner par rapport à cette mesure. Pour nous à la Ligue, nous soutenons tout ce qui peut faire baisser le nombre de morts et de blessés sur les routes », ajoute-t-il. Cependant, nombre de personnes fustigent et se méfient de cette mesure, entre ceux qui pensent qu'ils vont perdre du temps, que c'est pour alimenter les radars, que ça ne changera rien... Le président de la Ligue contre la violence routière du Lot a tenu à expliquer le bien-fondé de cette nouvelle mesure.

Il faut lever le pied

« Nous venons de subir 4 ans de mauvais résultats en terme de sécurité routière, avec une augmentation du nombre de tués sur les routes. La vitesse est toujours présente dans un accident, soit elle en est la cause, soit c'est un facteur aggravant » poursuit Pierre Lagache. D'où cette nécessité de mesures fortes afin de tenir les objectifs d'une baisse de 7 % par an du nombre de victimes de la route. Le choix d'abaisser la limitation de vitesse sur les routes où elle était



Patrick Delmas, des assurances Groupama avec Bertrand Martaguet et Pierre Lagache de la Ligue contre la violence routière.

fixée à 90 km/h (sans séparateur médian) se justifie. « La moitié des tués le sont sur ce type de route, et 87 % des accidents ont lieu hors agglomération et autoroute : c'est là où il faut agir ! »

Pierre Lagache et les associations de sécurité routière s'appuient sur des études scientifiques qui précisent qu'avec une baisse de 1 % de la vitesse, il y a une baisse de 2 % du nombre de tués sur les routes. « Avec une baisse de 2 %, c'est 4 % de tués en moins, c'est exponentiel, poursuit le président de l'association. L'impact attendu de cette mesure, c'est 350 à

400 vies sauvées par an ».

Il souligne également les bénéfices de cette mesure en termes de pollution et de consommation d'énergie, mais aussi les bénéfices économiques qu'engendrerait une baisse du nombre d'accident sur les routes.

Pas de temps perdu

Enfin, il descend en flèche les détracteurs de la mesure pour des raisons de temps perdu. « Dans le Lot, ajoute-t-il, il y a beaucoup de petites routes. En plus, on ne roule pas constamment à 90 km/h, on doit traverser des villages... Nous avons fait le test sur le

trajet Cahors - Saint-Céré : nous n'avons perdu que 5 minutes. En respectant les limitations, nous avons mis 1 h 15 contre 1 h 07. »

La Ligue contre la violence routière ne relâchera toutefois pas son attention et poursuivra son action en faveur de la sécurité routière en défendant la mise en place de boîtes noires dans les voitures, les limiteurs de vitesse qui suivent les panneaux de circulation et toute action afin que le comportement des conducteurs change pour des routes plus sûres.

MARIE-CÉCILE ITIER

L'agence

M. Jérôme Filippini, Lot, sera en déplacement à Cahors et Figeac.

M. Filippini se rendra à Figeac ce jeudi 25 janvier.

Au programme :
- 9 h 30 : Visite de la Lotoquine au Parc Quercypôle, à Cahors.

- 14 h 30 : Visite de la prise Whylot à Quercy-Cambres.

- 16 h 30 : Cérémonie à Tonne Léger, au Clos de la Vallée.

À Cahors, vendredi 26 janvier, les vainqueurs 2018 gagnent le

Label Es

Avec les familles

Après les hébergements, le tourisme, activités guidées et l'accueil, le Lot se décline désormais en démarche cette année.

On sait à quel point les éléments forts de ce label départemental qui valorisent nos produits de qualité.

Travailler la qualité n'est pas chose aisée mais les professionnels ont fait un retour précieux.

Ainsi, pour la restitution de la « e-réputation » aux clients, donnant une note 9/10 pour les 10 étapes de campagne, au re-

Conseil d

880 Ordres à travers